



GURE MILAFRANGA

LE MAG N°145





EDITO

L'été vient de passer. Un été moins ensoleillé que celui de l'an dernier, mais qui ne nous a pas empêchés de profiter de belles activités en extérieur. Un été, moins chaud et plus arrosé, qui nous a donc éloignés des restrictions d'eau connues en 2023. Ce qui est très bien ! Des pluies qui ont même parfois perturbé certaines de nos manifestations.

Mais nous constatons, que malgré le temps, **vous répondez de plus en plus présents** aux différents rendez-vous. Des manifestations qui entretiennent le lien social entre villageois et renforcent notre sentiment d'appartenance. Milafrangars de souche ou d'adoption, peu importe, Milafrangars tout simplement ! Des manifestations qui parfois même, à guichets fermés, obligent malheureusement les organisateurs, par manque de place ou de logistique, à décliner certaines demandes.

Comme chaque année, les fêtes du quartier bas ont ouvert la saison, suivies de notre désormais célèbre Milafranga gaindi. Fin juin, les fêtes de nos deux écoles tout comme le repas champêtre de l'association Niminoak ont connu un joli succès. Les caprices du temps, dont je vous parlais plus haut, ont obligé à rapatrier la soirée cinéma sous le préau de l'école publique. Et malgré le temps, vous avez répondu présents. Même cas de figure pour nos fêtes patronales du mois d'Août, où la pluie a essayé de perturber le programme. Pourtant, quelle participation ! Le méchoui, à son habitude, a affiché complet, et le concert du samedi a réuni plus de 1650 personnes sur notre Kantxa. **Le dynamisme de nos comités des fêtes depuis plusieurs années laisse désormais une empreinte et une réputation qui vont bien au-delà des frontières de notre village.** Je tiens, encore une fois, à remercier et à féliciter notre comité pour l'organisation de ces festivités. Et la saison festive se poursuit avec le repas des villageois fin septembre, le tournoi professionnel à main nue d'Eskulari, puis, pour la première fois, la journée « octobre en rose » organisée en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Menée par Dominique Godard, que je remercie pour cette belle initiative, cette journée permettra de lever des fonds utiles à cette cause essentielle.

Le 4 novembre prochain, ce sera au tour de **Niminoak de fêter ses 20 ans !** 20 ans déjà, que notre centre de loisirs et notre point jeunes fonctionnent à plein régime. Je profite au passage, pour remercier toutes les associations et tous

les acteurs qui donnent de leur temps et se mettent au service des autres pour faire vivre notre village.

Nous sommes désormais en septembre, il est donc temps de reprendre la vie de tous les jours et ses occupations.

Sur le plan des travaux, **la rénovation de la mairie et de la maison Labia** sera le projet phare des deux prochaines années. Le permis de construire a été déposé par notre maîtrise d'œuvre, le cabinet Chunky. Une participation citoyenne vous a été proposée pour choisir entre trois différentes façades de la nouvelle mairie. **La version 1 a été retenue, en couleur rouge. Les travaux devraient débuter durant le premier trimestre 2024.**

La campagne d'enrobé continue sur nos routes communales et départementales. Comme vous avez pu le constater, les travaux sur la ferme Mendiburua avancent bien. Les logements pour nos jeunes devraient être livrés l'été prochain.

Sur le plan fiscal, vous avez pu constater sur votre taxe foncière une augmentation significative du montant à déboursier. Or, la commune de Villefranque n'a pas augmenté le taux de sa fiscalité, pas plus que la Communauté d'Agglomération. C'est l'Etat qui, dans sa loi de Finances 2023 a augmenté les bases fiscales de plus de 7%, en réponse à l'inflation et à la crise énergétique. Une obligation dans un calcul fiscal sans alternative pour les communes. Dans toutes les communes de France, le produit de la taxe foncière se retrouve donc majoré de parfois 10%, et ce, quand elles n'ont pas pris la décision d'augmenter leurs taux ! Nous les élus, mais aussi les administrés comme vous, sommes très conscients des efforts financiers que cela représente pour tous les ménages français.

Voilà les nouvelles de votre municipalité. Je vous souhaite une bonne rentrée, au plaisir de vous rencontrer au village.

LE SUJET POLITIQUE

Eaux de pluies, eaux pluviales, réglementation et solutions.

Les eaux de pluie sont les eaux issues des précipitations atmosphériques non encore chargées de polluants. Les eaux pluviales concernent, en revanche, tout type de précipitation interceptée par une surface artificielle (toitures, enrobés...) ou naturelle.

Le statut des eaux pluviales est posé par le code civil dont les dispositions s'appliquent à tous. Le régime juridique de ces eaux est fixé pour l'essentiel par les articles 640, 641, et 681 du même code. Le code civil est très clair, les eaux de pluies qui tombent chez quelqu'un deviennent sa propriété. En vertu de son droit de propriété, il peut en user et en disposer comme il l'entend, pourvu qu'il n'en fasse pas un usage prohibé par la loi.

Les articles 640 et 641 du même code imposent aux propriétaires inférieurs une servitude vis-à-vis des propriétaires supérieurs. Les propriétaires inférieurs doivent accepter l'écoulement naturel des eaux pluviales sur leurs fonds, sauf si cet écoulement naturel est aggravé par une intervention humaine. Les différentes imperméabilisations en sont souvent la cause.

La multiplication des aménagements urbains, la densification des villes ou villages et l'urbanisation en réduisant les espaces naturels ont conduit progressivement à une forte imperméabilisation des sols.

Durant des années, en présence d'assainissement collectif, les eaux pluviales et les eaux usées pouvaient être collectées par le même réseau. On parlait de réseau unitaire. Le problème est qu'une telle technique augmente le volume d'eau à assainir en station. Pour cette raison la séparation des eaux pluviales et usées permet d'éviter une saturation du réseau d'assainissement lors d'épisodes pluvieux et de diminuer les impacts sur l'environnement. L'objectif n'est donc plus d'évacuer les eaux pluviales via un réseau d'assainissement, mais de gérer les volumes d'eau à la parcelle, grâce à des ouvrages de stockage ou d'infiltration, et de les restituer à faible débit dans le réseau d'assainissement ou par infiltration dans le milieu naturel. Depuis 2014, mais surtout 2017, **le plan local d'urbanisme de Villefranque demande un bassin de rétention d'eaux pour chaque nouvelle construction.** D'un dimensionnement ayant comme référence des pluies cinquantennales en 2017, nous sommes passés à des pluies centennales, doublant ainsi la capacité de rétention. Une rétention de 0.085 m par m² de sol imperméabilisé.

SOMMAIRE

4	ZOOM
8	TRANSITION ÉCOLOGIQUE
10	ECOLES
12	UN PEU D'HISTOIRE
13	ASSOCIATIONS
16	VIE MUNICIPALE



▶ LES GENS D'ICI...

Le temps d'une vie...

Mme Elisabeth JUE, est née à Ascain et a mené une vie de famille en Bretagne. Il y a 25 ans, après une carrière comme femme de ménage, son fils lui achète sa petite maison dans notre commune. Elle a pu y partager les 6 dernières années de vie de son époux. Heureuse à Villefranche et plus particulièrement ce jour pour ses 100 ans. Elle est entourée de sa famille pour les fêter et elle vous dit PEUT-ÊTRE à la prochaine...

L'ensemble du Conseil Municipal félicite cette longévité et cet accomplissement remarquable ! (Y aurait-il un élixir de jeunesse à Villefranche ?)

CENTENAIRE

Marie Rose Mendy
Appelée également Geneviève car

elle est née le 3 janvier à la Sainte Geneviève ... Née à Ustaritz, à la limite de Villefranche, elle va s'installer sur notre commune et travailler sur Bayonne. Entourée de deux enfants, 3 petits enfants et 6 arrière petits enfants. Dans l'intimité familiale Amatxi, comme l'appelle fièrement César, un de ses arrière petits enfants va débiter l'année 2023 en fanfare en fêtant ses **100 ans**.



PEIO AZCONA, L'ENFANT DE CHEZ NOUS !

Champion de France de pelote à main nue

J'ai 31 ans, j'habite Bidarray, je suis de Villefranche. Mes parents, Marie-Michelle et Dominique habitent ici depuis 25 ans. Avec ma femme Arantxa, je suis papa de 2 garçons de 4 et 2 ans, Uhain et Enaitz.

J'ai fait toute ma scolarité à l'école publique. Actuellement, je suis éducateur sportif dans les écoles primaires de Baigorri, Saint Jean Pied de Port depuis 11 ans.

Quand as-tu débuté la pelote ?

Je joue depuis l'âge de 7 ans. Mon club est « Eskulari » qui regroupe plusieurs villages, notamment Villefranche.

Quand as-tu compris que la pelote allait faire partie de ta vie ?

J'ai commencé les championnats (mur à gauche, trinquet, Fronton) à partir de 9/10 ans, et ça ne s'est jamais arrêté.

A l'adolescence, j'ai eu des moments de doute, j'avais des copains rugbymen qui me sollicitaient pour venir jouer avec

eux. Sans avoir envie de stopper la pelote, j'ai eu envie de découvrir un autre sport...De plus, mon coéquipier de l'époque, Guillaume Bernard s'était spécialisé dans le mur à gauche.

A 25 ans, avec mon cousin Amaïur Jauregui, on a commencé le Fronton ensemble et depuis on est toujours coéquipiers. Début juillet, on a été Champions du Pays basque, et début août, Champions de France à main nue; le public était là : 1000 personnes.

Faire le championnat est toujours très motivant, mais, ça reste un plaisir, je veux profiter de ma famille.

Durant la saison hivernale, je joue avec mon ami Sylvain Dufourcq mais celui-ci étant blessé, l'année sera particulière.

Aujourd'hui, j'ai plaisir à apprendre aux jeunes ce sport ! Cet été, à Baigorri, nous avons accueilli 350 jeunes en stage...

Donc la relève est assurée !

LES SÉNIORS D'OIHAN BAZTER ENGAGÉS POUR MILAFRANGA EN ROSE.



Une salle commune baignée de soleil, de délicieux arômes de café, des bavardages et des éclats de rire, il n'en faut pas plus pour inciter le visiteur à pousser la porte de la résidence Oihan Bazter pour rencontrer la joyeuse équipe de séniors qui a activement œuvré aux préparatifs du premier évènement de sensibilisation et de promotion à la santé sur la commune « **Milafranga en Rose** », à l'occasion d'Octobre rose.

Porté par l'infirmière Dominique Godard qu'ils apprécient tous pour sa gentillesse et son implication, le projet a fait des émules puisque près de la moitié des résidents a participé de près ou de loin, sans compter Bernadette la voisine et Leire, l'ergothérapeute ! (Pardon par avance pour tous ceux dont le prénom ne sera pas cité). Qu'il s'agisse de Juliette, Claude, Josette, Michelle, Martine, Simone, Laurette, Arlette ou de Patrick, quand on leur pose la question de leur motivation pour ce beau projet, la réponse est unanime :

« Dominique nous a demandé de l'aide, alors c'est normal de faire du bénévolat et puis cela nous occupe ». Mais ne vous y trompez pas ; cette pudeur dissimule dans bien des cas une motivation plus personnelle : **une épouse ou une fille touchée par**

la maladie, un engagement bénévole auprès de la Ligue contre le Cancer....

Ils ont effectivement été largement occupés ces dernières semaines par la confection de pas moins de **1445 nœuds roses en tissu** ainsi que la récente fabrication du panneau d'affichage destiné à annoncer le « Bar Rose », bar à cocktails sans alcool, le jour J.

Claire Izoco, responsable des lieux, précise qu'elle a adhéré au projet de Dominique avant même l'accord des résidents, et surtout sans avoir mesuré au préalable la somme de travail à fournir ! Avec le recul et pour avoir participé à leurs côtés, elle admet l'ampleur de la tâche ! Fort heureusement, les résidents ont su relever le défi épaulés par Anaïs Samora, leur animatrice, qui souligne leur implication dans le choix collectif du logo du bar à cocktails, dans une réflexion commune (le logo avec le papillon a d'abord été dessiné par Patrick, soumis à proposition, validé, le choix des lettres également ; puis la question de la réalisation a été étudiée) ; une solidarité et une complicité qui transparissent dans leur discours mais aussi dans les faits, notamment dans le relais qui s'est instauré pour mener à terme le projet. Quand les uns ne pouvaient pas ou éprouvaient un peu de lassitude, les autres prenaient le relais, si bien qu'il y avait toujours un petit noyau actif pour avancer, et que le résultat est la participation de tous.

Des heures d'activités dans la bonne humeur qui ont permis parfois de resserrer des liens déjà existants entre résidents, ou d'apprendre à connaître un peu mieux son voisin ou sa voisine habituellement effacé(e)... **Les séniors d'Oihan Bazter** débordent donc d'idées, d'activités et de bonne humeur ! Ils expriment surtout leur gratitude et leur bonheur de vivre à Villefranche, d'être inclus dans la vie communale, et d'être aussi bien entourés par Claire et Anaïs.

Comme ils n'arrêtent jamais, ils ont actuellement le regard tourné vers le tableau qu'ils réalisent collectivement pour participer au concours bayonnais de tableaux dans le cadre de la **Semaine Bleue du 2 au 8 octobre** prochain, tableau intitulé "Les papys et mamies POPPINS", idée insufflée par Anaïs. Mais ils retiennent surtout le plaisir de la réalisation ! **Et soyez certains qu'ils seront présents à vos côtés le 14 octobre prochain** pour cette journée exceptionnelle ! D'ailleurs, ils se projettent déjà et comptent bien battre le record de nœuds pour la prochaine édition de Milafranga en Rose, en 2024 !

Je les remercie sincèrement pour leur chaleureux accueil et pour avoir si gentiment accepté de répondre à mes questions. Un très grand merci également à Claire Izoco et Anaïs Samora.





MILAFRANGA EN ROSE : UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA PRÉVENTION ET AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN. UNE CHANCE POUR S'INFORMER !

À l'occasion d'Octobre rose, l'association **M.A.P.S (Milafanga Action Prévention Santé)** organisera son premier événement de sensibilisation et de promotion à la santé : **Milafanga en Rose**. Il s'agit d'une grande marche solidaire ainsi que d'un village prévention ayant notamment pour but de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Cette initiative est portée par Dominique GODARD, infirmière depuis 30 ans, qui exerce en libéral sur la commune depuis 18 ans.



D'où vous est venue cette envie d'agir ?

« Passionnée par mon métier, je suis « révoltée » de constater la recrudescence du nombre de cancers du sein (et autres) que l'on recense sur le village. Je me suis alors interrogée sur les différentes manières de promouvoir, à mon niveau, l'importance des actions de prévention et de dépistage ».

Combien de femmes sont touchées par le cancer du sein ?

Le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Il représente ainsi la première cause de mortalité par cancer chez la femme. On considère qu'1 femme sur 8 est touchée ; près de 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans.

Quels conseils pourriez-vous donner aux femmes qui vous lisent ?

Mesdames, prenez soin de vous et venez apprendre les bons gestes lors de la Milafanga en rose, **le 14 Octobre**. De nombreux spécialistes seront présents pour prodiguer des conseils en matière de prévention (pratique d'une activité physique, alimentation saine, pas d'alcool ni de tabac), de dépistage et d'auto-surveillance.

À noter que ces conseils sont aussi valables pour la prévention et le dépistage de tous les autres cancers. En adoptant les bons réflexes, on favorise un dépistage et une prise en charge précoces. **Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10. N'oubliez pas, le dépistage c'est toute l'année, pas qu'en octobre !**

Quand se faire dépister ?

50 ans : c'est l'âge auquel commence le dépistage organisé par mammographie. Il est proposé par la CPAM à toutes les femmes jusqu'à 74 ans, avec une mammographie gratuite tous les deux ans. **Seins surveillés = seins en bonne santé !**

« Il est important de consulter si vous remarquez une modification de votre poitrine ou si vous avez une inquiétude. Milafanga en rose sera aussi l'occasion de décrypter ensemble les symptômes qui peuvent vous alerter (grossein, déformation, douleur, rougeur, modifications cutanées ...) ».

Est-il nécessaire de sensibiliser les jeunes filles ?

Complètement, cela me semble indispensable ! Il est important d'apprendre assez jeune les facteurs de risque et les facteurs protecteurs.

La prévention est primordiale, nous avons à cœur de démocratiser ces conseils. Peu importe votre âge, sentez-vous libre de venir vous informer lors du village prévention « j'agis pour ma santé », nous répondrons à toutes vos questions. « Bien que rare chez les jeunes filles, le cancer du sein peut survenir dès 20 ans. »

Quelles sont les actions de votre association M.A.P.S ? Pour Octobre rose et tout au long de l'année.

Cette année marquera la première édition de la « Milafanga en Rose ». Nous espérons bien-sûr pouvoir la reconduire tous les ans, afin d'accroître l'impact des actions de promotion à la santé. Nous organisons une marche ouverte à toutes et tous et même en joëlette; peu importe l'âge, le sexe ou la condition physique. Ainsi, nous voulons créer un événement convivial et impactant où se succéderont marche solidaire, village prévention et soirée festive. Un autre objectif étant de lever des fonds pour la ligue contre le cancer des Pyrénées-Atlantiques qui œuvre chaque jour pour garantir les meilleurs accompagnements possibles aux malades et à leurs familles.

+ D'INFOS

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos actions :
Tél. 06 17 10 66 46
contact.maps64990@gmail.com

TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS.

**N'OUBLIEZ PAS, SE DÉPISTER
C'EST TOUTE L'ANNÉE !**

SUR UN AIR DE FÊTE... À VILLEFRANQUE

**Points forts et bilan de ce week-end de fêtes
STAFF de 40 bénévoles entre 17 et 27 ans.**

« Nous avons fait une tournée dans les quartiers dès le jeudi soir, avec un char réalisé par nos soins
« **Le Gelosia 2000** » tous déguisés ! On a bien rigolé et on a été très bien accueillis par les habitants... »



« Après la course des vélos du vendredi, on s'est activé pour préparer le **méchoui déguisé** du soir pour 650 personnes ! Tout le monde a joué le jeu !!! Installation des tables, des chaises, du couvert, de l'espace cuisine et vaisselle, faire les courses, décoration du chapiteau... Laurent SISTIAGUE de Villefranque et les garçons du comité ont préparé et cuit la viande. **Ce moment a été un franc succès !** »



« **Nous commençons à préparer notre succession, mais l'an prochain nous serons toujours là.** »

« Malgré la pluie du samedi, nous sommes tous mobilisés pour trouver des tonnelles et sauver la mise !

« **Nous sommes bien fatigués, mais tellement heureux.** »

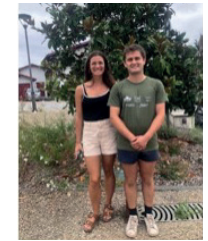
1650 entrées le soir !!! Les groupes Xiberoots et Esne Beltza ont pu se produire dans de bonnes conditions. Ils ont été supers sympas avec le public. Nous sommes hypers soulagés, **c'est vraiment le soir où l'on joue nos fêtes. C'est un gros budget, comme une petite entreprise.** »



« N'oublions pas la **victoire de Villefranque au concours de radeaux** dans l'après-midi. Merci aux équipes de Jatxou, Mouguerre, Saint- Pierre d'Irube pour leur participation. En fin de journée, la partie de Pelote a attiré du monde chez Xan (propriétaire du restaurant Eskularia). »

« Le dimanche, les Gaiteros ont accompagné la sortie de la messe pour finir au Fronton où a eu lieu l'apéro offert par la municipalité. Cette année, on a pu faire venir des danseurs basques « Oinak Arin » et le kantaldi avec le groupe Altzukutarrak », suivi d'un bal pour clôturer ce week-end.

A retenir que la semaine avant les fêtes, tout le monde s'est rendu disponible pour monter le bar, la scène, sécuriser l'enceinte... »



Manon SABAROTS, Pierre ETCHENIQUE
Membres du Comité depuis 2016, Présidents du Comité des fêtes de Villefranque.

« **Moi c'est Pierre**, je suis mécanicien dans les espaces verts de la ville de Bayonne, Vice-président depuis quelques années avec Romain Fourmeaux, la présidence s'est donc faite tout naturellement...en s'entourant de personnes avec qui on s'entend bien et des personnes investies. »

« **Moi c'est Manon**, je viens de finir mes études dans la comptabilité et les finances et je pars à Paris en septembre pour travailler. J'ai été Trésorière pendant quelques années, et je suis devenue Présidente après le départ de Romain. »

Un duo mixte de la Présidence où les missions de chacun sont bien identifiées, c'est un système d'équipe où les filles et les garçons sont mélangés.

Composition du Bureau pour 2024

les secrétaires
Sébastien Carrère et Peio Sistiague

les trésoriers
Loréa Irigaray et Marion Escapil - Iban Tronche.

Bixente Sistiague,
Marie Etchenique

UNE INITIATIVE « RESPONSABLE »



En cette matinée du 21 juillet, c'est sous une pluie fine que le groupe de 27 jeunes, âgés de 10 à 13 ans, en stage d'été à l'école de rugby de l'Aviron Bayonnais découvre les bords de Nive avec leurs accompagnateurs, sur le site désormais incontournable de « Pasarela Guinguette/ Nature Avent'Ura 64 » à Villefranque.

Ils sont présents pour mener une **action de sensibilisation aux déchets, à la pollution plastique**, et à la préservation de l'environnement, côté rivière. Deux autres actions du même type se dérouleront plus tard dans l'été, dans deux autres milieux tout aussi **sensibles et menacés : l'océan et la forêt**.

Ce projet est porté par le Fonds de Dotation de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro représenté par Alexandre DURAN, en partenariat avec Alexia Lamouret, Fondatrice d'Inspire Nature qui promeut des projets Eco Sensibles, et il voit le jour avec le soutien de Thibault BRIDET qui met ses canoës à la disposition des ados pour ramasser les déchets présents en bord de Nive.

Deux ateliers auxquels les jeunes participent en rotation sont prévus sur la matinée :

L'un sur l'eau, où après avoir rapidement compris les rudiments « directionnels » du canoë, les garçons sont partis traquer et épurer la zone de tout déchet, notamment les déchets de nature plastique, équipés de sacs poubelles.

L'autre sur terre, à l'espace couvert de la guinguette, pour être sensibilisés par Alexia aux divers types de déchets fréquemment retrouvés. Travail d'identification, de classe-

ment en vue de laisser une trace de l'initiative par la réalisation d'un panneau signalétique pour inciter à prendre soin de la Nive.

Ce panneau, fabriqué par l'association Resak à partir de déchets du territoire, s'intitule « **Tous ResponsABLEs** » et va symboliquement trouver sa place de façon permanente sur le lieu de l'action accompagné d'un bac à rivière pour poursuivre l'action, la pérenniser dans le temps et témoigner de ce premier pas engagé.

Ce panneau, issu du recyclage de déchets, rappelle au quotidien l'objectif commun porté par cette action innovante soutenue par l'ensemble des partenaires : Le Fonds de Dotation de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro, la Pasarela Guinguette, Nature Avent'ura 64 et l'association Resak.

Conviés pour l'occasion, Nicole Cabane, adjointe à la transition écologique, et plusieurs membres de sa commission étaient présents pour découvrir et soutenir cette belle initiative en direction des jeunes, adultes de demain.

Une démarche ludique et porteuse de sens qui donne à réfléchir et encourage à cibler la jeunesse pour une plus grande prise de conscience des enjeux environnementaux.



La Semaine KLIMA au Pays Basque

Du **09 au 15 octobre**, propose de réfléchir au thème de « L'eau à l'épreuve du réchauffement climatique »

Les élus du pôle Nive-Adour ont choisi de sensibiliser les plus jeunes de nos concitoyens en leur proposant des ateliers thématiques au sein de leurs écoles. Mais l'eau reste une affaire de tous. Chacun a un rôle déterminant à jouer ! A échéance 2040, le Pays basque devrait disposer de 30% d'eau en moins, alors agissons dès maintenant et soyons économes en eau !



4 DÉFIS À RELEVÉ !

1. CONTRÔLEZ VOS CONSOMMATIONS

1 chasse d'eau qui fuit c'est 600 litres d'eau gaspillés en une journée

Mesurez vos consommations d'eau et identifiez les postes principaux de votre habitation : il existe différents simulateurs en ligne dont celui du CIEAU pour vous aider.

Faites vérifier la pression à votre domicile par votre réseau de distribution d'eau ou par un plombier : supérieure à 3 bars, elle entraîne une surconsommation d'eau inutile.

Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite : coupez l'eau le soir avant de vous coucher, relevez votre compteur et vérifiez le matin que le chiffre n'a pas changé.

2. UTILISEZ MOINS D'EAU

15 litres consommés par 1 minute de douche

Installez des mousseurs à vos robinets, une douchette : ces dispositifs permettent de réduire le débit d'eau de moitié. Maîtrisez la consommation de vos WC en installant une chasse d'eau double débit, en mettant un sac économiseur d'eau ou même une simple bouteille d'eau pleine dans le réservoir. A chaque chasse, vous économiserez près de 2 litres d'eau.

Arrosez votre jardin et vos plantes tôt le matin ou tard le soir pour limiter l'évaporation de l'eau. Vous pouvez également installer un arrosage automatique en goutte-à-goutte. Ce système utilise 20 à 30% d'eau en moins par rapport à un arrosage classique et il peut être relié à un récupérateur d'eau.

3. LIMITEZ L'UTILISATIONS DE L'EAU

2500 litres d'eau pour fabriquer un tee-shirt, 10 000 pour un jean !

Privilégiez les vêtements de seconde main et préférez les matières moins gourmandes en eau, comme le lin et le chanvre. Pensez également à remplir complètement votre lave-linge avant de le mettre en route.

Adoptez une alimentation plus équilibrée. Actuellement, en France, la production de l'alimentation nécessite entre 3 000 et 5 000 litres d'eau par jour et par habitant. Pour diminuer la consommation d'eau, l'ANSES recommande par exemple de consommer 5 fruits et légumes par jour et de limiter la consommation de viande à 500 grammes par semaine.

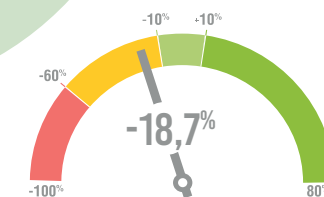
4. REEMPLOYEZ L'EAU

70m³ d'eau récupérés grâce à une toiture de 100m²

Raccordez un récupérateur d'eau de pluie à vos gouttières : cette eau peut ensuite être utilisée pour le remplissage de la chasse d'eau, le nettoyage des sols, ou l'alimentation du lave-linge (dans ce cas, il faut également disposer d'un système de traitement de l'eau).

Récupérez l'eau que vous faites couler en attendant qu'elle soit chaude avant votre douche ou lorsque vous lavez vos légumes : vous pouvez réutiliser cette eau dans votre logement ou votre jardin.

Expérimentez les vertus de l'eau de cuisson : l'eau chaude qui a servi à faire cuire vos pommes de terre bouillies peut, par exemple, servir à désherber votre jardin.



Grâce au baromètre, suivez chaque semaine l'évolution du niveau de l'eau au Pays Basque et agissez concrètement pour éviter les pénuries.



C'est sous un soleil de plomb mais le sourire aux lèvres que les enfants ont retrouvé le chemin de l'école en ce mois de Septembre. Les plus grands étaient ravis de retrouver leurs camarades et les plus jeunes avaient hâte de découvrir **la nouvelle structure qui agrémenté la cour de récré.**

En effet, les maternelles peuvent à nouveau escalader, glisser, se balancer en toute sécurité, car un **nouveau revêtement** a été installé autour des jeux. Ce sol vient clôturer les travaux entamés en 2021 qui avaient entre autres pour but **d'agrandir la cour de récréation** et la rendre plus fonctionnelle au regard de l'augmentation des effectifs. Villefranque grandit, ses écoles aussi ! A présent, petits et grands vont s'atteler à une nouvelle tâche : rendre encore plus belle cette cour.

C'est ainsi que les maîtresses ont fait appel à **Muriel TOULET** afin d'organiser des ateliers pour réaliser une **fresque florale** sur les nouveaux murs blancs de clôture. De même, comme il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser les

Villefranque grandit, ses écoles aussi !

enfants à l'art, les enfants de petite et moyenne section vont cette année participer à un projet EAC (Education Artistique et Culturelle) en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Les enfants vont assister à deux spectacles sur le thème de l'eau à la salle Harri Xuri de Louhossoa et vont bénéficier des interventions en danse moderne de Johanna Etcheverry de la compagnie « Traversée » (toujours autour du thème de l'eau).

Bien évidemment ce thème sera repris en classe en sciences, musique, graphisme et arts plastiques.

En bref, cette année encore, les enfants de l'école Sacré Cœur auront l'opportunité de travailler autrement tout au long de l'année !



Une nouvelle directrice à l'école publique

13h50, un lundi de septembre. Le portail s'ouvre pour laisser entrer les élèves de retour de la pause-déjeuner. C'est un nouveau visage qui vous accueille, celui de **Sandrine RICO**, la nouvelle directrice de l'école publique, en poste depuis le 1^{er} septembre.

En effet, Nadine GAHAT, jeune retraitée après de longues années d'enseignement à Villefranque, est remplacée par cette enseignante et directrice chevronnée, native de Bayonne.

Sandrine RICO est en effet une enfant du pays qui, après avoir passé sa tendre enfance à Saint-Pierre d'Irube, a vécu son adolescence à Villefranque où ses parents avaient acheté une maison.

Enseignante dans le Lot et Garonne ou les Hautes-Alpes, au gré des mutations de son époux, elle réintègre le département des Pyrénées-Atlantiques il y a quelques années et exerce alors à Pau.

Finalement, elle est rattrapée par l'envie de revenir s'installer au Pays basque ; elle a une opportunité de

changement professionnel avec le départ annoncé de Nadine et s'en saisit, gardant en mémoire une image précise de Villefranque, village où il fait bon vivre, lieu encore préservé pour exercer dans de bonnes conditions... Quelques jours après son arrivée officielle, la commune et l'école tiennent visiblement leurs promesses, car elle se déclare ravie de l'accueil qui lui a été fait, de l'équipe jeune et motivée qui l'entoure, des élèves, des locaux entretenus (et fraîchement repeints) et constate que c'est une école qui fonctionne bien. Elle souhaite travailler dans la continuité, même si à moyen terme, elle souhaiterait mener à bien un projet qui lui tient à cœur : l'aménagement de la cour de récréation avec l'implication des élèves, en réfléchissant à la gestion des espaces, à leurs usages, pour mieux vivre ensemble. Mais laissons-lui le temps de s'installer !

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons avoir le plaisir de collaborer de longues années avec elle.



Les CM2 !

Bonjour chers Milafrangar, Nous voudrions vous parler de la rentrée scolaire, avant tout pour vous souhaiter une bonne rentrée. Nous étions tous contents de nous revoir. Certains avaient peur du CM2, mais la rentrée s'est bien passée. On travaille bien mais aussi certains bavardent un peu... L'école est très grande, les classes aussi. Nous avons du matériel pour la récréation, comme des trottinettes, des draisienne pour les plus jeunes. On peut jouer au foot pendant la récréation, on peut aussi jouer à la chistera. Nous pouvons apporter des ballons. La cantine est très bonne et les dames de cantine sont très gentilles. On a aussi découvert nos deux nouvelles maîtresses.

Les élèves de la classe de CM2 de l'école primaire publique de Villefranque

➤ Rentrée des classes !

Allez, c'est parti pour une nouvelle année scolaire enrichissante et créative !

Nous commençons cette nouvelle année scolaire avec excitation, joie et énergie. Le lundi 4 septembre, nous avons accueilli à bras ouverts nos nouveaux élèves et enseignants, et leur souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Nous accueillons cette année **158 élèves** de la Toute Petite Section de

Maternelle jusqu'au CM2, répartis en **7 classes**.

L'école propose l'enseignement bilingue basque dès la maternelle. Nous souhaitons la bienvenue à tous les enseignants, à leurs élèves, au personnel du périscolaire et à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de notre école..



De gauche à droite en bas : Nathalie Le Goffic, Emilie Griffier, Sandrine Rico, Virginie Arhancet
De gauche à droite en haut : Caroline Lacrouzade, Michaëlle Mellina, Emilie Artigolles, Mailys Anchordoqui



Association Unique
des Anciens Combattants
de Villefranque



Honorer pour ne pas oublier

Témoignage

Le 26 juillet 1956, la nationalisation du canal de Suez par le dirigeant égyptien Gamal Abdel Nasser précipite la crise qui couvait entre le dirigeant d'une part, la France, le Royaume-Uni et Israël d'autre part. Pour la France, engagée depuis 1954 dans la guerre de décolonisation algérienne, il s'agit notamment de se défaire de l'un des principaux soutiens logistique, diplomatique et financier du FLN algérien.



Raymond PEYTAVIN
Appelé de la classe 55 2C
2^e Régiment de Parachutistes Coloniaux

OPÉRATION « Mousquetaire » 1956 !

Le 5 novembre 1956, le 2^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux (2^oRPC), auquel appartient le 1^{ère} Classe Raymond PEYTAVIN, saute sur Port-Saïd.

La configuration du terrain impose un largage à très basse altitude (moins de 150m) qui constitue un record en opérations militaires (la norme est de 300m). Grâce à l'effet de surprise, le régiment aura atteint tous ses objectifs.

« Alors stationnés à Alger avec le régiment, nous avons été déployés par voie aérienne à Chypre entre le 26 octobre et le 1er novembre 1956, dans le camp militaire « Capitaine Michel Legrand », du nom d'un officier français mort à Saïgon en 1955. Le 5 novembre, la 1^{ère} vague décolle à 4h30 de l'aéroport de Tymbou, aux ordres du colonel Pierre Château-Jobert, et après un peu plus d'une heure de vol, saute sur Port-Saïd. Je serai de la deuxième rotation dans l'après-midi.

L'objectif est de contrôler le pont d'El Raswa et l'Usine des Eaux.

Le lendemain, les Franco-britanniques débarquent dans les deux ports au cours d'une opération amphibie. Le surlendemain, les Égyptiens demandent le cessez-le-feu. Nous resterons en Égypte moins de deux mois.

Après la relève par les forces de l'ONU, nous sommes les derniers à quitter l'Égypte le 23 décembre 1956. Nous embarquons sur le navire français « l'Athos II » à Port-Saïd à destination d'Alger. Nous fêtons Noël à bord !! ».



« Pour chaque rotation, ce sont environ 500 parachutistes, des jeeps, des mortiers, des canons qui vont être largués à partir de 17 Nord Atlas 2501, pour les personnels, et de 4 Nord Atlas 2501 pour les matériels. L'Armée de l'Air mobilisera au total 40 Nord Atlas 2501.



Aéroport de Tymbou, Chypre

L'opération militaire « Mousquetaire » franco-israélo-britannique est, sur le terrain, couronnée de succès. Tous les objectifs assignés aux troupes débarquées dans les premiers jours de l'offensive sont atteints, le canal est repris et l'armée égyptienne menacée d'effondrement.

Toutefois, dès le 7 novembre, Soviétiques et Américains imposent aux belligérants un cessez-le-feu. Le 27 novembre, des casques bleus sont déployés et le 22 décembre les dernières troupes franco-britanniques quittent l'Égypte.

La médaille commémorative des opérations au Moyen-Orient, créée par le décret du 22 mai 1957, est accordée aux militaires français des armées de terre, de mer et de l'air qui ont participé entre le 1er septembre et le 22 décembre 1956 aux opérations d'Égypte.

De nos jours, le 2^o Régiment de Parachutistes Coloniaux (2^oRPC), renommé 2^o Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine (2^oRPIMa) est stationné à Pierrefonds au sud-ouest de l'île de la Réunion. Son drapeau porte, cousues en lettres d'or dans ses plis, les inscriptions suivantes : INDOCHINE 1947-1954, PORT SAÏD 1956, AFN 1952-1962.

ERROBIKO LAGUNAK

Le repas CIDRERIE de cette année sera servi le **Dimanche 12 novembre 2023 à 12h00** à la Maison pour Tous de Villefranque et ouvert à tous. Les bénéfices de cette journée seront reversés au CCAS de Villefranque, et plus spécialement pour la distribution alimentaire du village.



Deux randonnées

le jeudi des semaines impaires.

Atelier créatif (tricot)

le mardi après-midi des semaines paires.

Pétanque tous les vendredis après-midi.



secretariat.errobikolagunak@gmail.com



ECHO BIZI

Activités gratuites de bizi berria

LUNDI 14h30 : marche facile, 2h environ

MARDI 9h30 : danses du monde

MARDI 14h : Mus

MERCREDI 14h30 : Belote

JEUDI 8h30 : Randos journée

VENDREDI 14h30 : Aiguilles

VENDREDI 18h : Atelier chant

Toutes ces activités sont offertes pour une adhésion « symbolique » de 12 euros.

Projets :

Un voyage de 5 jours à Rosas au printemps, séjour aux Bardenas, séjour Salamanque, sortie Artouste Et bien sûr, Gâteau des Rois, AG 17 Février avec repas, omelette de Pâques, Loto gratuit, Sortie cidrerie, grillades à Bellevue....



05 59 44 93 73

AS MILAFRANGA



L'AS MILAFRANGA est une toute nouvelle association créée en début d'année 2023, par des jeunes Milafrangars voulant exercer leur sport de loisirs en championnat pour leur village.

L'activité principale de l'association est la PALA. (pour l'instant pas d'école de pelote, uniquement équipe séniors).

Activité principale, car en ce début de mois de septembre, quelques licenciés ont participé à un autre championnat Pays Basque, celui du BOTA LUZE. Discipline de pelote basque peu répandue au Pays Basque Nord, seulement 4 clubs y participent, (ST PEE/NIVELLE, ITXASSOU, ST PALAIS et VILLEFRANQUE) mais plus pratiquée au Pays Basque Sud.



Les membres du bureau

Co-présidents :

FOURMEAUX Romain 06 35 56 39 37

LARRENDUCHE Eneko 07 60 41 61 07

Secrétaire :

DARMENDRAIL Marc 06 84 65 87 95

Trésorier :

FOURMEAUX Anthony 06 01 86 69 75

Suppléants :

MARTIARENA Clement

ETCHENIQUE Pierre

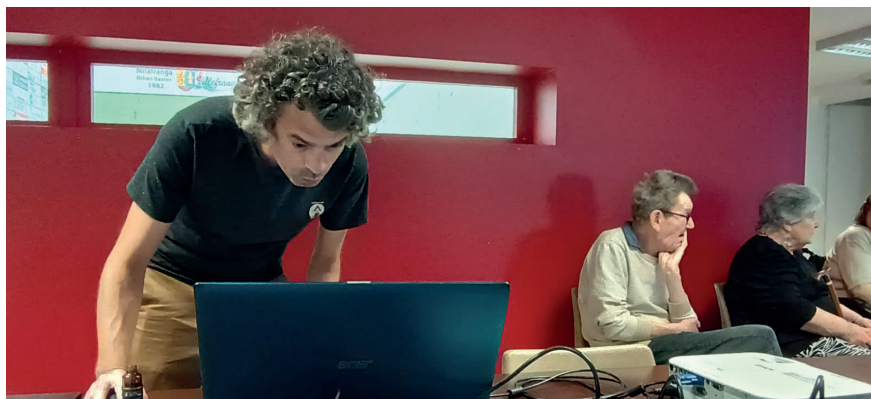
LE CLUB ESKULARI

Les entraînements de main-nue ont repris début octobre, soit au mur à gauche de Briscous pour les débutants (possibilité de ramassage par bus), soit au trinquet de Lahonce pour les plus aguerris. Il est encore temps d'inscrire votre enfant.

L'automne sera consacré à l'organisation du Master Eskulari Pro Pilota, compétition à main-nue en deux à deux qui a eu lieu au trinquet de Villefranque, le 4 octobre dernier pour les demi-finales et le samedi 7 octobre pour la finale et le repas.



06 13 72 22 65



L'ASSOCIATION MILAFRANGA TAILLERAK

Née d'un simple constat, que notre quotidien est de plus en plus rythmé par des procédures numériques, marginalisant un peu plus chaque jour celles et ceux qui ne savent pas en utiliser les outils, en particuliers nos anciens.

Notre objectif sera donc de lutter contre cette fracture numérique, par le biais de cours et d'ateliers et d'un accompagnement personnalisé visant à l'autonomie des séniors. Dans ce but, l'association récupère du matériel informatique qu'elle conditionnera pour le rendre accessible à des prix modérés.

« Nous comptons donc sur les Milafrangars pour ne plus jeter leur matériel, mais nous le confier. »

Fondateurs de l'association :
M TOUSSAINT et M BELORGEY



MILAFRANGA GAINDI



Mais que cette édition 2023 a été belle ! Un temps superbe, de nombreux participants enthousiastes, une belle ambiance qui flottait dans l'air... Tout était réuni en ce dimanche 11 juin pour la réussite de cette 10^{ème} Milafranga Gaindi. Et au final, tous les retours de félicitations ou de remerciements pour la qualité de notre organisation nous ont comblés de plaisir !

Après une édition 2022 de reprise post-pandémie plutôt mitigée, nous avons pu compter cette année, un nombre record de participants : **310 coureurs, 360 randonneurs et 80 petits coureurs**. Les bambins étant d'ailleurs les plus surexcités à l'idée de boucler le tour de piste ! Tout ceci sur un circuit qui nous offrait ses plus beaux atouts en ce beau dimanche ensoleillé ! Comme chaque année, une partie des **bénéfices a été versée** à une association solidaire, et cette année ce fût pour **l'association Haurren Irri-noa** d'Anglet, qui a pour objectif de créer de l'événementiel ludique, festif ou sportif pour des enfants handicapés. L'ambiance musicale était assurée par l'école de musique **Soinu Tiki d'Espelette**, et les **parents de l'école privée de Villefranque** nous ont parfaitement secondés pour assurer à la buvette et au stand des talos.

Sur un plan sportif, c'est **Guillaume Levoy de l'Aviron Bayonnais** et

Rebecca Mariño, l'espagnole venue d'Elizondo en Navarre, qui remportent les courses. Honneur à eux, mais également à tous les valeureux participants dont les visages marqués, mais radieux, faisaient plaisir à voir à l'arrivée.

Comme chaque année nous **remercions très sincèrement la mairie de Villefranque** qui nous autorise et nous aide dans l'organisation de ce bel événement, à **nos fidèles sponsors** avec qui nous avons noué une belle relation de fidélité, et enfin à **nos géniaux bénévoles**, toujours aussi dévoués et volontaires.

En cette fin d'année, et à l'heure où nous vous écrivons, nous aurons d'ailleurs eu le plaisir de réunir nos indispensables bénévoles pour un repas bien mérité et pour les remercier de leur dévouement et de leur allégresse. Et quelques jours plus tard, nous aurons également pu participer à la première Milafranga en Rose...



M.A.P.S : Milafranga Action Prévention Santé

L'association M.A.P.S a pour objet de placer la prévention et les actions de dépistage au cœur d'un projet de santé publique ambitieux pour la population de Villefranque et plus largement du bassin Nive Adour. Elle milite pour la promotion de **la santé pour tous**.

Ses ambitions sont :

- De susciter et développer la prévention en matière de santé.
- De participer à la prévention par : **La diffusion d'informations et de conseils, la promotion de la santé, par des initiatives visant la formation et l'éducation**
- D'apporter son concours aux actions de prévention globales en contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population.
- De créer du lien entre professionnels médicaux / paramédicaux et les patients
- De donner la parole aux habitants et de recenser leurs besoins.
- D'organiser des actions d'éducation thérapeutique des patients
- De favoriser la participation de tous les citoyens aux dispositifs et aux progrès d'accès à la prévention
- De développer des programmes de formation

**◉ CIMETIÈRE
PROCÉDURE DE
RENOUVELLEMENT
REPRISE DES
CONCESSIONS ÉCHUES**

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation des cimetières communaux, une procédure est mise en place afin que les sépultures concédées et échues depuis plus de deux ans, retrouvent une existence juridique conforme à la légalité. Sans renouvellement de la concession, le terrain fait en principe retour à la commune.



en transférant les dépouilles de leurs parents dans une autre sépulture de leur choix.

Avant toute décision de reprise, **les familles concernées peuvent renouveler la concession afin de conserver leurs sépultures en lieu et place.** Ainsi, pendant toute la durée de la procédure, une liste des tombes concernées sera affichée au cimetière, la liste sera également consultable en mairie et sur le site de manière à ce que les concessionnaires ou ayants droit puissent être informés. Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau leur permettant de se faire connaître.

En revanche, passé ce délai, les sépultures pour lesquelles les familles n'auront pas décidé du sort de leurs défunts seront reprises par la commune, les restes post-mortem seront alors transférés dans une sépulture communale perpétuelle, le nom des défunts sera consigné dans un registre conservé en mairie.

Aussi, pendant toute cette période qui durera **jusqu'au 31 décembre 2023**, chaque famille pourra se présenter en mairie et régulariser la situation, soit en renouvelant ladite concession, soit

Toute précision utile concernant les défunts ou en véhiculant cette information à toute personne susceptible d'être intéressée, reste un élément fondamental pour mener à bien cette mission et par conséquent, notre commune pourra retrouver, à l'horizon 2024, un cimetière conforme, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site.



.....
**PASSATION
DE FLAMBEAU**



Laurence CAZENAVE a laissé sa place à Emmanuelle JAURETCHE, ainsi que Christian SABAROTS à Pierre MARTIARENA.



CCAS

Du 15 au 17 juin dernier, 42 séniors accompagnés de Patricia, Sabine et Nicole se sont rendus en Vendée à la découverte du **Puy du Fou**. Les spectacles, grandioses, ont été à la hauteur des attentes du groupe. Ils retracent une grande partie de l'Histoire de France et notamment celle de la Vendée : Les Vikings, le Moyen Age, les Chevaliers de la table ronde jusqu'à la 1^{ère} guerre mondiale.



Le séjour au Puy du Fou s'est terminé en apothéose, avec le spectacle fascinant de la cinéscénie. Sur le chemin du retour, le groupe a fait une halte à Maillezais et après le déjeuner a pu se détendre au cours d'une balade en barque sur le marais

poitevin, appelé la "Venise verte"; Ce séjour a été l'occasion de revoir Mr et Mme REMBAUD, anciens Milafrangar, qui vivent désormais en Vendée, nous avons été heureux de les retrouver et avons eu le plaisir de leur donner des nouvelles de la commune !



**LE CAFÉ-PARENTS
DE RENTRÉE**

une nouveauté sur la commune.



En ce lundi de rentrée scolaire, les enfants ne sont pas les seuls à avoir la boule au ventre. Les papas et mamans le dissimulent plutôt bien pour la plupart, mais la séparation est loin d'être simple. Pour d'autres au contraire, le soulagement de confier son enfant et de retrouver un rythme de vie plus structuré fait naître une pointe de culpabilité...

Dans tous les cas, « **suis-je un bon parent de ressentir ce que je ressens?** » est la question qui revient de façon prégnante. Difficile de s'ouvrir sur ces

questions sans peur d'être jugé, car une fois que l'on en parle impossible de revenir en arrière

Le café-parents, initiative menée en collaboration avec le REAAP de Bayonne et la CAF 64, est un espace de parole et un temps consacré aux parents et rien qu'à eux ! Autour d'un café et dans une ambiance conviviale, il s'agit de **permettre aux parents d'échanger entre eux** sur leurs petites difficultés quotidiennes, de se donner des astuces, de partager, et surtout de prendre conscience qu'ils ne sont les seuls à éprouver quelques difficultés. L'objectif est de libérer la parole pour chercher des solutions ensemble, le tout appuyé par la présence discrète et bienveillante d'une consultante et coach en parentalité, ancienne enseignante, qui intervient bénévolement.

Porteuse du projet, Patricia Larroudé, adjointe à la commission sociale et scolaire, est favorable à cette porte ouverte aux parents, et est satisfaite de ce 1^{er} café, même si peu de parents ont osé franchir le pas.

Elle envisage de renouveler l'expérience à chaque retour de petites vacances pour pérenniser la démarche et familiariser les familles à cet espace sans jugement ni critique, à ce moment qui leur appartient, sans enfant, pour réussir à dire ses doutes, ses inquiétudes et ses difficultés de parents. La question est à l'étude en commission. Même si l'on sait que la parentalité n'est pas un long fleuve tranquille, encore faut-il accepter de ne pas être parfait et de partager son expérience et ses erreurs...

INCIVILITES

RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

01 Pour rappel, **les haies** donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.
Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public.

La hauteur est limitée à 2 mètres.
Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de ne pas gêner les usagers de l'espace public.



02 Les mauvaises habitudes à la poubelle !

Force de constater que sur l'ensemble de la commune, il y a des mauvais élèves... **il est interdit :**

- de déposer les ordures aux pieds des conteneurs
- de déposer à la sauvage vos ordures
- d'utiliser les conteneurs pour décharger des encombrants (gros cartons...), **la déchetterie de proximité doit être le bon réflexe !**



UN AVANT GOÛT...

BIBLIOTHÈQUE

Ce livre est proposé dans notre bibliothèque de Villefranche.
Ana, bénévole, met en avant un auteur, Michel BUSSI, dont la plupart de ses romans ont été primés.
Je vous propose un aperçu de son 6^e roman



Un avion sans elle

Un avion Istanbul-Paris s'écrase dans la forêt Jurassienne le 23 décembre 1980. L'unique rescapé un bébé de 3 mois ! Mais qui est-elle ? Lylie-Rose ou Emilie ? 2 familles revendiquent la parenté : l'une riche, l'autre pauvre... S'engagent des années d'enquête par un détective privé, assassiné mais laissant un cahier de détails...

« Ils sont passionnants et captivants ».

Cette histoire va vous tenir en haleine, je vous mets au défi de deviner le dénouement !
VENEZ LE DÉCOUVRIR
RÉSERVATION POSSIBLE
Ouverture les mercredis et vendredis de 17h à 18h30

KOSTARAID

Le 24 septembre dernier, Villefranche a été le théâtre du **tout premier Kostaraid**, attirant près de 100 participants. Cette 1^{ère} édition du raid multisports découverte a été une véritable aventure, mêlant **VTT, trail, kayak, course d'orientation, et une épreuve originale baptisée "Tout c'qui roule"**. Par équipes de 2 ou 3, les participants ont enchaîné ces épreuves en respectant un chrono de 4 heures, tout cela sous

un soleil éclatant et au cœur d'un cadre magnifique.

Les visages rayonnants des participants témoignaient des bons moments partagés et du succès de cet événement sportif organisé en partenariat avec Pasarela Guinguette.

Un grand merci de nous avoir fait confiance pour organiser ce 1^{er} raid, qui verra sûrement une 2^{ème} édition !



#CHERCHE TALENT !!

STREET ART

Nous recherchons un graffeur dans notre commune !

La Mairie de Villefranche souhaite réaliser une fresque murale sur un mur de l'école, avec l'objectif d'y faire participer les enfants.



pole-ressources@villefranche.fr



©Peinture de RNST
« in bullshit we trust »

RETOUR DE LA CONSULTATION DES CITOYENS

PROJET REHABILITATION ET EXTENSION MAIRIE

71 VOTANTS
39 VOIX POUR LE PROJET 1



TRAVAUX

L'ECOLE PUBLIQUE S'EST FAITE UNE BEAUTE ...

120 536 €

#LE CHIFFRE
C'est le coût total des travaux



45 410 €
Peinture extérieures et rénovation des volets



68 757 €
Rénovation toiture



6 369 €
Travaux chaufferie, travaux d'aménagement intérieur

TRAVAUX PARKING

Des places de parking manquaient à proximité des salles de réunion et de la Maison pour Tous. C'est chose faite! La mairie a fait le choix de réaliser des dalles éco végétales afin de laisser le sol drainant et perméable.



CHEMIN DES BARTHES

Reprise du chemin des Barthes situé proche de la gare de villefranque qui sert aux agriculteurs mais aussi aux nombreux promeneurs



COMPTE-RENDU MUNICIPAL

Extrait conseil municipal du 9 mai 2023

Délibération n°1: Procès-verbal d'installation de deux conseillers municipaux suite à la vacance de deux postes.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur Le Maire rappelle que :

- Par courrier en date du 17 avril 2023, Monsieur Christian SABAROTS a démissionné de son mandat de conseiller municipal. Cette démission a été adressée dans les formes et conditions requises par la loi et est définitive depuis le 18 avril 2023.

- Par courrier en date du 8 avril 2023, Madame Laurence CAZENAVE a démissionné de son mandat de conseillère municipale et de son mandat de suppléante auprès du syndicat Txakurak. Cette démission a été adressée dans les formes et conditions requises par la loi et est définitive depuis le 19 avril 2023. En application de l'article L.270 du Code Electoral, Madame Emmanuelle JAURETCHE et Monsieur Pierre MARTIARENA suivants immédiats sur la liste « Villefranque, au cœur de nos projets » dont faisaient partie M Sabarots et Mme Cazenave lors des dernières élections municipales de 2020, sont installés en qualité de Conseillers Municipaux. Le Maire leur souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal. M le Maire précise que les démissions de M Sabarots et Mme Cazenave ne sont aucunement liées à une mésentente entre élus, mais résultent de décisions personnelles. Depuis la campagne des municipales de 2020, il était entendu que M Sabarots, qui initialement ne voulait pas repartir, passerait le flambeau à mi-mandat, après avoir permis à son successeur, M Escapil-Inchauspé, de prendre ses marques en tant qu'adjoint aux Finances. Ce moment étant arrivé, il convient de tenir parole auprès de lui. Quant à Mme Cazenave, un déménagement sur Anglet l'a éloignée de Villefranque, et rend ses déplacements pour participer aux commissions et conseils municipaux plus difficiles. Par ces deux démissions, ces conseillers permettent donc aux deux suivants de la liste d'accéder au Conseil Municipal, ce dont nous les remercions. Les membres de l'Assemblée félicitent Mme Jauretche et M Martiarena pour leur installation et leur souhaitent la bienvenue.

Délibération n°2 : Modification de la composition des commissions municipales

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 23 mai 2020, l'assemblée délibérante a formé six commissions municipales, chargées de préparer les délibérations en instruisant les affaires qui lui sont soumises. Les deux conseillers démissionnaires étaient membres d'une ou plusieurs de ces commissions. Compte tenu de l'installation de deux nouveaux membres, Mme JAURETCHE et M MARTIARENA, il convient de modifier la composition des commissions municipales en conséquence.

- Mme JAURETCHE a fait part de son souhait d'intégrer les Commissions « Communication et Environnement » et « Finances ».
- M MARTIARENA a fait part de son souhait d'intégrer les Commissions « Voirie – Réseaux d'eaux pluviales – Travaux – Bâtiments communaux » et « Urbanisme et Réseaux »

Délibération n°3 : Désignation des représentants aux organismes extérieurs : SIVU Txakurak.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre de nombreuses structures intercommunales au sein desquelles il faut désigner des représentants. La commune est invitée à désigner des représentants pour les organismes extérieurs dans lesquels elle est représentée. Préalablement à la séance, chaque conseiller a eu connaissance du rôle des différentes structures intercommunales et organismes extérieurs. Si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir, la nomination est immédiate. Concernant le Syndicat Intercommunale Txakurak, avaient été désignés par délibération n°5.1 en date du 23 mai 2020 :

- Titulaire : Bastien DUHALDE
- Suppléante : Laurence CAZENAVE

Considérant que la démission de Mme CAZENAVE a pris effet le 19 avril dernier, il convient de désigner un nouveau suppléant ou une nouvelle suppléante afin de représenter la commune de Villefranque auprès du Syndicat. M. Pierre MARTIARENA, est désigné par le Conseil Municipal en tant que délégué suppléant au SIVU Txakurak.

Délibération n°4 : Approbation du Règlement Intérieur du personnel de la Commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

Considérant la nécessité pour la Commune de Villefranque de se doter d'un règlement intérieur qui, conformément au pouvoir de direction et d'orga-

nisation des services de l'autorité territoriale, précise et complète les droits et obligations des agents territoriaux tels qu'ils résultent des lois et décrets. Considérant que le règlement intérieur est destiné à organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans la collectivité. Considérant que, conformément aux prescriptions en vigueur, le règlement intérieur fixe les règles générales relatives à la carrière, la formation et celles relatives à l'hygiène et la sécurité. Considérant que le règlement s'applique à tous les personnels employés par la collectivité quel que soit leur statut (fonctionnaires titulaires ou stagiaires, agents contractuels de droit public ou de droit privé). Le Conseil municipal, après délibération, adopte le règlement intérieur du personnel communal dont le texte est joint à la présente délibération à compter du 1er juin 2023, dit que le règlement intérieur sera communiqué à chaque agent de la collectivité, donne tout pouvoir à M. le Maire et à Mme la Directrice générale des services pour faire appliquer le présent règlement. Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion réuni le 27 avril dernier a émis un avis favorable sur ce document, soulignant également la méthode mise en œuvre dans la réalisation du règlement. Fruit d'un groupe de travail ad hoc composé de représentants du personnel et d'élus, il a fait l'objet de 5 rencontres, échelonnées d'octobre 2022 à janvier 2023, qui ont permis de discuter et faire évoluer l'ensemble des articles de chaque bloc. De plus, une réunion de présentation à l'ensemble du personnel communal aura lieu le 7 juin prochain, avec remise en main propre à chaque agent de son exemplaire.

Ce règlement est construit autour de 7 grands blocs que sont :

- Les règles d'ordre général
- Le temps de travail
- La carrière
- La formation
- L'hygiène et sécurité
- Les avantages sociaux / protection sociale
- Les annexes

Par ailleurs, la mise en œuvre de ce règlement est aussi l'occasion d'ouvrir le débat sur la semaine de quatre jours et d'en étudier la faisabilité pour les services administratifs et techniques, le personnel scolaire bénéficiant déjà d'un aménagement du temps de travail lié au calendrier scolaire.

Délibération n°5 : Elargissement des groupes fonction du RIFSEEP

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire indique à l'assemblée qu'après le recrutement du responsable des services techniques, il est nécessaire d'élargir les groupes fonctionnels du RIFSEEP afin d'intégrer le nouveau cadre d'emploi des techniciens.

De ce fait, il est nécessaire de modifier les délibérations du 7 juillet 2021, du 20 septembre 2022 comme suit :

Techniciens (catégorie B)

Groupe	Emplois	IFSE - Montant maximum annuel	CIA - Montant maximal annuel	Montant maximum annuel
Groupe 1 B1	Responsable des services techniques Fonction de responsable/d'encadrement	14 000 €	1 200 €	15 200 €

Le Maire et la DGS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°6 Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire propose au conseil municipal la création de 1 emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour assurer les missions d'entretien des espaces verts.

L'emploi serait créé pour la période du 1er juillet 2023 au 31 août 2023. La durée hebdomadaire moyenne de travail de l'emploi serait fixée à 35 heures. Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C. L'emploi serait pourvu par le recrutement de 2 agents contractuels en application des dispositions de l'article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale cumulée de 6 mois par période de 12 mois. Les agents contractuels seraient recrutés au grade d'adjoint technique, échelle C1-1er échelon, avec un traitement minimum garanti IM 353, IB 385.

L'agenda

OCTOBRE
→ JANV. 2024

20 octobre

DON DU SANG
15h à 19h | Collect mobile
2, 4 avenue du Portou
Saint-Pierre d'Irube

29 octobre

LOTO
15h | Maison pour Tous



4 novembre

FÊTE DES 20 ANS NIMINOAK
18h30 | Salle Santa Maria
concert « Los Hernandez »
et Dj Manu



11 novembre

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
10h30 | Eglise de Mouguerre
12h00 | Cérémonie au
monument aux mort
de Villefranque

12 novembre

REPAS CIDRERIE
12h | Maison pour Tous
par Errobiko Lagunak

24 & 25 novembre

BANQUE ALIMENTAIRE
www.banquealimentaire.org



9 décembre

TÉLÉTHON



16 décembre

SPECTACLE NOËL ENFANT
15h | Maison pour Tous
Cette année, le cirque
Borelli sera présent, 1h de
spectacle. Photo avec la
mascotte Mickey suivi d'un
goûter. **On vous attend
nombreux !!**



28 janvier 2024

REPAS DES AINÉS
12h | Maison pour Tous

DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



**VOTRE DON PEUT
SAUVER DES VIES**

1 million de personnes sont soignées chaque année
grâce aux dons de sang.

47% des patients transfusés le sont dans le cadre
du traitement de maladies du sang ou cancers.

Chaque jour, **10 000 dons** de sang sont nécessaires.

COMMENT PRENDRE RDV ?

<https://donsdesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

20 octobre 2023
de 15h à 19h
Saint-Pierre d'Irube

Le carnet

NAISSANCES

MAI
EUZET Augustin

JUIN
DAGUERRE Xan

JUILLET
MORIO Gaël

AOÛT
POLLY Jade • MAUREL Oihan

SEPTEMBRE
BREVIER Andréa

MARIAGES

MAI
GAUSSET Jérôme et ARNAULT
Vanessa • URROZ Philippe et PETIT
Anne-Laure

JUIN
FERNANDEZ Manuel et LAHITTE
Sarah

JUILLET
LABEYRIE Bruce et GUERREIRO
Sandrine • GENTON Antoine et
BARTHÉLÉMY Aude • SILVA ZOCO
Luis et SISTIAGUE Eliane • RUIZ
GAMBOA Clément et VERDUN
Laurine

AOÛT
FIDELLE Bixintxo et LAILLÉ Mélanie
SEPTEMBRE • KOZLOWSKI Jérôme
et HOULLEMARE Myriam

DÉCÈS

MAI
LANDRI Alexis

JUIN
CHAPUIS Patrick

JUILLET
QUESADA Richard • DURRITXAGUE
Gracie

AOÛT
BELORGEY Serge

Vous attend pour fêter ses

20
Ans.

LE SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023 A 18H30

À LA SALLE SANTA MARIA À VILLEFRANQUE

AMBIANCE ASSURÉE PAR :



MIL'AHOTSAK



DJ MANU

PROGRAMME DE LA SOIRÉE DES 20 ANS DE NIMIÑOAK :

DE 18H30 À 19H30, REPRÉSENTATION DU SPECTACLE DES ENFANTS



A PARTIR DE 19H45, LES DISCOURS OFFICIELS

SUIVI DES PRESTATIONS DE :

MIL'AHOTSAK, LOS HERNANDES GISPY ET NOTRE DJ ATTITRÉ, DJ MANU

Le buffet froid et les boissons seront servis à l'issue des discours officiels.

LA RÉSERVATION ET LE PAIEMENT SERONT À EFFECTUER D'AVANCE.

DES PERMANENCES SERONT ASSURÉES DU 26 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE:
LES MARDIS ET JEUDIS DE 16H30 À 19H00 DANS LE LOCAL DU POINT JEUNES SITUÉ DERRIÈRE LE TRINQUET
ET LES MERCREDIS DE 7H30 À 18H30 DANS LES LOCAUX DU CENTRE DE LOISIRS.

VOUS AVEZ ÉGALEMENT LA POSSIBILITÉ DE DÉPOSER VOTRE INSCRIPTION ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT DE LA SOIRÉE
DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DU CENTRE DE LOISIRS OU PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :
ASSOCIATION NIMINOAK, 147 CHEMIN ILAILAENEA, 64990 VILLEFRANQUE.

LES RÉJOUISSANCES PRENDRONT FIN À 1H30.



COUPON À RETOURNER AVANT LE 25 OCTOBRE (NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)

CONTACT ET INFOS : 06 20 27 49 63 (YVAN)

NOM : PRÉNOM : TEL :

ADULTE(S) X 25€ = € -10 ANS X 5€ = €
11 - 17ANS X 10€ = € ET ADHÉRENTS AU POINT JEUNES

LE TARIF INCLUT LE BUFFET ET LES BOISSONS

TOTAL : €

